

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de pouvoir conduire un véhicule deux-roues de la catégorie L5 en toute sécurité

OBJECTIFS DE LA FORMATION**COMPETENCES ET SOUS COMPETENCES TRAVAILLEES**

PROGRAMME DE LA FORMATION			
Séquence	Déroulé	Durée	Programme
Séquence 1	Salle Théorie	2 Heures	Connaitre le risque deux-roues
Séquence 2	Hors circulation	2 Heures	Apprendre à maitriser le véhicule hors circulation et en situation d'urgence (évitement, freinage)
Séquence 3	En circulation	3 Heures	Apprendre à circuler avec les autres

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D ORGANISATION

Durée de la formation : 7 Heures de formation

Lieu de la Formation :

Date(s) : Nous consulter

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 18 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : Etre titulaire du permis B depuis plus de deux ans

RESULTATS ATTENDUS

- À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école.

ENCADREMENTS – INTERVENANTS

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi électronique sur Codes Rousseau Formateur ou support papier et le livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation Professionnelle.
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- *Conditions de réussite* : satisfaire un examen blanc.

SANCTION DE LA FORMATION

- Délivrance d'une carte plastifiée non falsifiable autorisant la circulation avec une motocyclette légère et des véhicules de la catégorie L5e

ACCESSIBILITE A LA FORMATION INFORMATION HANDICAP

- Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION À LA CONDUITE
DES MOTOCYCLETTES LÉGÈRES ET DES VÉHICULES DE LA CATÉGORIE L5e

PHOTO	Nom : _____
	Prénom : _____
	Né(e) le : _____
	à : _____
	Date d'obtention de la catégorie B du permis : _____
Signature du titulaire	N° du permis de conduire : _____

Avertissement: l'attestation est valable sur le seul territoire national et doit être présentée à toute réquisition des agents de l'autorité compétente en complément du permis de conduire en cours de validité.

Nom de l'organisme de formation : _____
N° d'agrément : _____
N° SIREN ou SIRET : _____
Adresse : _____
Tél et e-mail : _____
Attestation délivrée le :
Signature du titulaire de l'agrément et cachet
de l'organisme ayant dispensé la formation.